

Sujet : Le frelon dans la vallée de la Doller et du Soultzbach

De : <lorberalbert@orange.fr>

Date : 07/11/2025, 23:23

Pour : <lorberalbert@orange.fr>



Édition du Soir - samedi 8 novembre 2025



La communauté de communes se mobilise pour lutter contre le frelon à pattes jaunes

Le conseil de la CCVDS s'est également penché sur la prise en charge d'une opération de destruction de nids de frelons à pattes jaunes. « Une compétence qui n'est absolument pas communautaire, mais uniquement du ressort des mairies », a posé d'emblée Christophe Beltzung, en indiquant que la CCVDS s'était emparée de ce sujet à la suite de nombreuses demandes de particuliers, notamment des apiculteurs.

Dans un premier temps, la communauté de communes consultera les entreprises spécialisées dans la destruction des nids et retiendra la mieux-disante. Chaque propriétaire pourra contacter sa mairie pour signaler les nids à détruire, le maire faisant ensuite intervenir l'entreprise retenue par la CCVDS. La mairie paiera la facture, la CCVDS participant ensuite à hauteur de 50 %. « Au final, cette opération sera gratuite pour les particuliers », souligne le président. L'opération, qui a déjà débuté, se terminera le 31 décembre.

Alain Grieneisen est inter-



Un frelon à pattes jaunes dit asiatique. Photo Corinne Longhi

venu afin de souligner que la période actuelle était la plus adaptée pour la destruction des nids. « Mais il faut également travailler sur la prévention, il est bien plus efficace et facile de détruire les petits nids primaires au printemps que les énormes nids déjà construits à l'automne », a-t-il expliqué, soulignant que la lutte devra s'inscrire dans la durée.

Des tarifs parfois exorbitants

Plusieurs maires ont également signalé avoir déjà pro-

cédé à la destruction de nids dans leurs communes respectives ces derniers mois. « À Masevaux-Niederbruck, nous avons voté en urgence une subvention de 2000 € pour aider les apiculteurs », a souligné Maxime Beltzung, en estimant que l'opération lancée par la CCVDS permettrait d'y voir plus clair dans le maquis des tarifs, parfois exorbitants, pratiqués par les entreprises spécialisées. Sébastien Reymann s'est pour sa part inquiété du coût de l'opération pour les petites communes, dont les finances ne sont pas toujours au mieux en cette fin d'année, appelant à bien cadrer le périmètre d'intervention des maires et de la CCVDS.

« Si une commune ne veut pas adhérer à l'opération, il n'y a pas de problème », a rétorqué le président. « Il faut rester logique, cette opération n'a de sens que si toutes les communes jouent le jeu. Le frelon ne connaît pas les limites communales », a toutefois réagi Alain Grieneisen. L'opération a été votée à l'unanimité.